



CHARTRE  
**ESG**



**GARIBALDI**  
Participations

INVESTISSEUR EN CAPITAL



# 1.

## **GARIBALDI PARTICIPATIONS : ACTIVITÉS, STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT, HISTORIQUE**

Garibaldi Participations est une société de capital-risque (SCR) créée en 2004, filiale à 100 % de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA), banque coopérative ancrée sur le territoire Auvergne Rhône Alpes. Composée d'une dizaine d'investisseurs répartis sur 3 bureaux au sein de la région Auvergne Rhône Alpes (AURA), Garibaldi Participations compte une cinquantaine de participations pour un encours sous gestion de 200 M€.

Garibaldi Participations investit aux côtés des dirigeant.e.s d'entreprises sur l'ensemble du **territoire de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** en développant une **relation durable et de confiance**.

En tant qu'investisseur responsable **minoritaire**, Garibaldi Participations partage les valeurs de proximité et d'accompagnement de son actionnaire unique, BPAURA, aligné sur sa raison d'être afin de « **Construire un futur durable et responsable aux côtés des femmes et des hommes qui vivent et entreprennent sur nos territoires** ».

Garibaldi Participations soutient et contribue également à l'engagement climatique de BPAURA notamment caractérisé par :

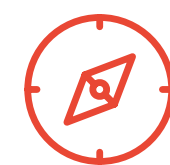
- ses engagements de réduction des émissions de GES ;
- le financement de la transition énergétique avec la création le 15 septembre 2020 de la Banque de la Transition Énergétique (BTE), une structure dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement de projets engagés dans la transition énergétique dans notre région. En 4 ans, plus de **500 M€ de crédits octroyés pour la transition environnementale** des clients de BPAURA.

Toutefois, Garibaldi Participations se distingue par sa **forte autonomie** dans l'exercice de son activité et contribue à maintenir une séparation stricte entre ses activités d'investissements et les activités bancaires de BPAURA.

# 2.

## NOS VALEURS

Garibaldi Participations réalise son métier d'investisseur responsable dans le respect de ses valeurs, incarnées par l'ensemble de l'équipe :



### ANCRAGE TERRITORIAL

Garibaldi Participations est un **investisseur local et régional** avec 3 implantations historiques dans la région AURA : Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Cette présence géographique permet une forte **proximité relationnelle** avec les dirigeant.e.s accompagné.e.s.



### ENGAGEMENT DANS LA DURÉE

Investisseur **minoritaire**, Garibaldi Participations investit les fonds propres de son actionnaire unique, ce qui lui permet d'être **patient, résilient** et d'accompagner les participations sur un horizon moyen/long terme avec des **capacités de réinvestissement** dans des opérations successives.



### ACCOMPAGNEMENT ACTIF

Garibaldi Participations valorise la **co-construction** avec les dirigeant.e.s accompagné.e.s en vue d'une **création de valeur durable** en capitalisant sur la polyvalence, la réactivité, l'expérience et l'agilité de son équipe. Par ailleurs, Garibaldi Participations offre aux entreprises en portefeuille la **possibilité d'accéder aux services et au réseau de BPAURA et du Groupe BPCE**.

Au quotidien, les valeurs de Garibaldi Participations s'inscrivent dans une **démarche enthousiaste et de confiance mutuelle entre l'équipe** et les dirigeant.e.s des participations.

# 3.

## NOS ENGAGEMENTS TRANSVERSES ET ADHÉSION À DES INITIATIVES DE PLACES NATIONALES ET RÉGIONALES

Les valeurs de Garibaldi Participations se reflètent dans les engagements de l'équipe et le processus de décision :

### PROCESSUS DE DÉCISION :

Le Comité d'Investissement de Garibaldi Participations est **indépendant** des organes de décision de BPAURA. Il est composé de dirigeant.e.s (ou anciens dirigeant.e.s) d'entreprises **du territoire** et des experts sur le métier du Private Equity.

### ENGAGEMENT SOCIAL :

Au cours des dernières années, la parité au sein de l'équipe Garibaldi Participations a fortement évolué avec l'arrivée d'une Directrice Générale. A date, les femmes représentent **30 % de l'effectif**. Par ailleurs, un plan annuel de formations est défini sous l'impulsion de la Directrice Générale. Chaque investisseur a ainsi l'opportunité de suivre des formations destinées aux professionnels du capital investissement et assurées notamment par France Invest.

### MÉCÉNAT :

Chaque année, l'équipe s'engage au sein d'une association en **mécénat de compétences**. À date, Garibaldi Participations étudie la possibilité de s'associer sur des thématiques alliant l'**handicap**, l'**enfance** et la **réinsertion**.

### ENJEUX CLIMATIQUES :

L'équipe a été sensibilisée aux enjeux climatiques avec l'organisation d'une **Fresque du Climat** et la réalisation d'un **bilan carbone** spécifique à l'équipe.

Depuis 2008, **Garibaldi Participations est membre de France Invest et, à ce titre, a adhéré au Code de Déontologie défini par cet organisme professionnel.**

Garibaldi Participation s'engage donc à respecter à tout moment les principes édictés par la loi et les règlements qui régissent leur activité et notamment les principes suivants :

- Loyauté, respect de l'image de la profession, confidentialité, indépendance ;
- Identifier, prévenir dans toute la mesure du possible et traiter au mieux toute situation de conflit d'intérêt ;
- Exercer leur activité de gestion de façon autonome, en toute indépendance et transparence dans le principe de séparation des métiers et des fonctions.

Garibaldi Participations est également **signataire de la Charte France Invest pour favoriser la Parité Femmes – Hommes dans le Capital Investissement** et dans les entreprises.

À ce titre, Garibaldi Participations vise les objectifs de la Charte, à savoir :

- 25 % de femmes ayant une responsabilité dans les décisions du comité d'investissement d'ici 2030 dans les équipes d'investissement des sociétés de gestion et 30 % d'ici 2035.
- Au moins 30 % de femmes au Comex des entreprises accompagnées de plus de 500 salariés d'ici 2030.

# 4.

## UN INVESTISSEUR RESPONSABLE AVEC UNE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT ET DANS LE SUIVI (INVESTISSEMENT, DÉTENTION, CESSION)

En lien avec ses valeurs, Garibaldi Participations a défini 3 axes ESG prioritaires :



### LE CLIMAT

Encourager ses participations à s'informer et à déployer des initiatives en matière de **lutte contre le changement climatique**.



### L'IMPACT TERRITORIAL ET SOCIÉTAL

Œuvrer pour **l'attraction des talents et la fidélisation des salariés** des participations sur le territoire d'Auvergne Rhône Alpes. Garibaldi Participations attache une importance particulière **au rayonnement de la marque employeur** des entreprises en portefeuille. Elle encourage le **partage de la valeur** et l'actionnariat des salariés, afin d'aligner les intérêts de parties prenantes.



### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Porter une attention particulière aux activités répondant aux **enjeux d'économie circulaire**, à savoir : le réemploi des ressources, la lutte contre le gaspillage, la réparabilité des produits et/ou l'économie de la fonctionnalité.

## 4.1 LES EXCLUSIONS NORMATIVES ET SECTORIELLES

Garibaldi Participations engage plusieurs leviers d'actions pour adresser les enjeux ESG dans ses investissements. En amont des investissements, Garibaldi Participations emploie, tout d'abord, une politique d'exclusion normative et sectorielle.

La liste d'exclusions normatives en vigueur concerne :

- **La Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions et Traité d'Ottawa** sur les mines antipersonnel : exclusion de tout financement d'activité de production d'armes, de composants et de mécanismes à propulsion.
- **Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) : exclusion des entreprises en violation des 10 principes du Pacte Mondial et qui auraient fait l'objet de controverses.**

La liste d'exclusions sectorielles concerne les secteurs suivants :

- **Santé et addiction** : tabac, pornographie, jeux d'argent.
- **Armes controversées** : armes biologiques, chimiques et nucléaires.
- **Industrie minière et industrie du charbon.**

## 4.2 PHASE DE PRÉINVESTISSEMENT

Garibaldi Participations applique une analyse ESG en amont de tout nouvel investissement. Cette analyse ESG s'appuie sur :

1. **un audit ESG, si disponible,**
2. **un questionnaire ESG du fonds co-investisseur Article 8 ou Article 9 de la réglementation SFDR\*, le cas échéant,**
3. **ou un questionnaire ESG interne.**

Le questionnaire ESG permet d'identifier les engagements et les axes de développement ESG des entreprises étudiées et complète l'analyse globale des entreprises à présenter lors du Comité d'Investissement.

Dans tous les cas, une attention particulière sera portée sur le positionnement de l'entreprise étudiée sur les 3 axes ESG prioritaires de Garibaldi Participations.

Dans le but d'accompagner les sociétés dans leurs transitions ESG, la présence d'un fonds Article 8 ou 9, au sens du règlement SFDR, et/ou d'un Family Office ou holding familiale industrielle avec une démarche ESG sera considérée comme un atout.

\* Le SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation européenne sur la finance durable.

## 4.3 PHASE DE DÉTENTION

En phase de détention, Garibaldi Participations accompagne le développement de la démarche ESG de l'ensemble de ses participations en portefeuille.

La définition d'une feuille de route ESG est adaptée aux secteurs d'activité des participations et visera à ce que les enjeux climatique, d'impact territorial et d'économie circulaire soient priorités. Une société dans laquelle Garibaldi Participations aura investi, devra notamment réaliser un premier bilan carbone dans les 12 mois qui suivent l'investissement.

La définition de la feuille de route dépendra de la typologie des investisseurs financiers présents au capital :

- 1. En cas de co-investissement avec des fonds Article 8 et Article 9 de la réglementation SFDR ou avec une démarche ESG avancée; Garibaldi Participations s'alignera sur leur feuille de route avec une attention particulière portée aux 3 axes prioritaires.**
- 2. En cas de co-investissement avec des fonds Article 6 de la réglementation SFDR et/ou sans démarche ESG ou en cas d'investissement seul : Garibaldi Participations définira la feuille de route ESG, avec l'appui éventuel de cabinets externes.**

Garibaldi Participations capitalise sur les partenariats avec des acteurs spécialisés mis en place par BPAURA, BPCE et la BTE dans la réalisation de bilans carbone et de définition de feuille de route ESG.

Afin de suivre les avancées de l'accompagnement ESG des participations, un point annuel est prévu lors d'un Comité Stratégique dédié au suivi de la feuille de route ESG de la société.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement ESG de ses participations, Garibaldi offre la possibilité à l'ensemble des sociétés investies de participer aux événements biannuels des « Clubs Garibaldi », dédiés aux dirigeant.e.s d'entreprises et accueillant l'interventions d'experts externes de qualité, notamment sur ces thématiques. Ces clubs permettent également aux dirigeant.e.s accompagné.e.s de réaliser des mises en relations, d'échanger sur leur quotidien, sur leurs projets et de partager leur best practices afin de créer une communauté engagée et enthousiaste.

## 4.4 PHASE DE CESSION

Lors de la cession de sa participation, Garibaldi Participations établit un diagnostic à date de la feuille de route ESG et des actions engagées pendant la durée de détention.

## 4.5 PORTEFEUILLE DE GARIBALDI

Garibaldi Participations a également évalué (via un cabinet spécialisé partenaire) l'impact carbone de son portefeuille actuel à la fois en récupérant les bilans carbone des participations et en estimant l'empreinte carbone pour les participations n'ayant pas réalisé de bilan carbone.

Cette évaluation a permis d'identifier aussi les participations fortement émissives, investies en amont de la construction de la démarche ESG. Garibaldi Participations a pour objectif de prioriser des feuilles de route ESG pour ces sociétés.

Garibaldi Participations va également établir un **impact carbone de son portefeuille** de façon régulière, afin de **mesurer la trajectoire de décarbonation**.



# 5.

## GOUVERNANCE ET REPORTING


Au sein de Garibaldi Participations, la stratégie ESG est pilotée par sa Directrice Générale.

Deux référents ESG sont présents au sein de l'équipe et ont comme responsabilité de faire vivre la charte ESG en interne et en externe, de nouer les partenariats, de les suivre et de les faire vivre, de rester connecter sur notre écosystème référent : BPAURA, BTE, BPCE et France Invest afin de continuer à progresser et à s'engager sur ces thématiques.

Un état des lieux dédié à l'ESG est présenté annuellement au Comité Stratégique de Garibaldi Participations et également au Comité de Direction de BPAURA.

Chaque membre de l'équipe s'engage à suivre les feuilles de route ESG des entreprises qu'il accompagne et à respecter cette charte ESG.



1<sup>ère</sup> édition – Novembre 2024  
Garibaldi Participations, SAS au capital de 116.700.000 euros — RCS : Lyon B 451 668 891 — Siège : 141 rue Garibaldi - 69003 Lyon – Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit Siren 605 520 071 RCS Lyon — Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 — Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle — 69003 LYON. N° TVA intracommunautaire : FR 0060552007 | Crédit agence :  — Crédits photos : Adobe Stock — Document publicitaire non contractuel.



**GARIBALDI**  
**Participations**

INVESTISSEUR EN CAPITAL